

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

25 avril 2013

RAPPORT FINANCIER 2012

En ma qualité de trésorier de l'association PROMEVIL, j'ai la charge de vous présenter les comptes de l'exercice 2012 s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 arrêtés aux sommes suivantes :

• Total du Bilan net	:	2 736 072 €
• Total des Produits d'Exploitation	:	5 094 230 €
• Total Charges d'Exploitation	:	4 911 502 €
• Avoirs à Etablir	:	898 833 €
• Résultat de l'exercice	:	90 137 €

L'exercice 2012 se caractérise ainsi :

I. ANALYSE DES PRODUITS

Les produits 2012 sont ainsi structurés :

• Prestations SNCF	:	3 566 066 €
• Prestations VILLES	:	330 585 €
• Autres prestations (piscines)	:	46 984 €
• Subventions	:	1 030 498 €
• Reprise provision	:	9 500 €
• Transferts de charges	:	105 429 €
• Cotisations	:	240 €
• Autres produits	:	4 927 €
Soit un total de produits d'exploitation de	:	5 094 230 €

II. ANALYSE DES CHARGES

• Autres achats et charges externes	:	911 600 €
• Impôts, taxes et versements assimilés	:	73 927 €
• Salaires et traitements	:	3 029 434 €
• Charges sociales	:	770 601 €
• Dotations aux amortissements sur immobilisations	:	59 253 €
• Dotations aux provisions pour risques et charges	:	40 901 €
• Autres charges	:	25 787 €
Soit un total de charges d'exploitation de	:	4 911 502 €
Résultat d'exploitation	:	182 728 €

Une provision pour participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été constituée à hauteur de **33 665 €**.

Résultat de l'exercice 2012	:	90 137 €
------------------------------------	---	-----------------

III. ANALYSE DE L'ACTIF

L'actif immobilisé brut s'élève à 286 365 €, après amortissement il s'élève 159 764 €. Il est essentiellement constitué du parc informatique, des logiciels, du matériel de bureau et des cautions versées pour certains locaux.

L'actif circulant s'élève à 2 576 308 € net au 31 décembre 2012 dont une trésorerie disponible de 1 173 462 € (compte courant, CAT, SICAV)

IV. ANALYSE DU PASSIF

Le passif fait apparaître :

▪ des fonds propres à hauteur de	:	772 732 €
▪ des provisions pour risques qui s'élèvent à	:	138 164 €
▪ et des dettes à hauteur de	:	1 825 177 €

Les avoirs à établir correspondent aux produits constatés d'avance dans les exercices précédents : ils sont relatifs aux aides à l'emploi non déduites de la facturation des services que nous avons effectués en 2012 pour la SNCF. Ils seront régularisés par semestre :

- Le premier avoir représentant les ASP à rendre du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 sera à établir en juillet 2013
- Le second représentant les ASP à rendre du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012 sera à établir en décembre 2013.

V. PERSPECTIVES 2013

Elles viennent essentiellement en consolidation des actions engagées en 2012.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2012 soumis à votre examen.

VI. AFFECTATION DU RESULTAT

Enfin, je propose de soumettre au conseil d'administration, puis à l'assemblée générale, que le résultat de l'exercice qui s'élève à **90 137 €**, soit affecté au compte de report à nouveau.

